



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Education nationale et recherche : personnel

Question écrite n° 50627

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des inspecteurs pédagogiques régionaux et inspecteurs d'academie. Assumant des fonctions primordiales d'encadrement pédagogique, de conseiller technique et de direction des services départementaux de l'éducation, ces inspecteurs, cadres de haut niveau, sont très préoccupés par leur situation administrative et par le déroulement de leur carrière. Les corps de professeurs qu'ils inspectent ont tous vu, quant à eux, leur carrière revalorisée. Le rapport Baconnet prévoyait pour sa part l'élaboration de propositions concrètes concernant l'évolution de carrière des inspecteurs. Il lui demande en conséquence quelles mesures il envisage de prendre afin de répondre aux préoccupations des inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs d'academie.

Données clés

Auteur : [M. Foucher Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50627

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1847